

## PROPAGANDE ET REBOISEMENT DANS LE GARD

PAR

R. CHABROL

Ingénieur G.R.E.F. à Nîmes

---

Les Articles de cette Revue sont, comme il se doit, essentiellement de caractère technique. Ils concernent des domaines très divers, et ont, bien souvent, des fins pratiques. A ce titre, ils sont susceptibles d'intéresser, de nos jours, non seulement, les gens de la profession, mais encore, les propriétaires et gestionnaires de forêts privées, ou ceux qui sont en puissance de le devenir, des responsables de l'intérêt général, des conseillers ou administrateurs de collectivités, établissements et sociétés, soucieux de l'avenir des biens de ces derniers, et même, à des degrés divers, une bonne fraction du public qui, d'instinct, est attirée par la forêt.

En fait, cet intérêt pour les choses de la forêt date de toujours, car il est lié par nature à l'être humain. Les circonstances économiques et sociales de l'heure, l'intensifient, cependant, dans de notables proportions.

Psychologiquement, le terrain social qui convient est disponible. Il suffit d'y semer la bonne graine et de se livrer aux travaux de culture opportuns pour obtenir les meilleures récoltes. Semer et cultiver sont le fait de la propagande.

La technique n'est efficace que si elle est passible d'application. Pour cela, doit exister et se maintenir le milieu où elle sera mise en œuvre : la forêt à tous ses stades de développement. Ceci n'est possible qu'à la condition de convaincre le propriétaire ou son représentant de l'utilité des travaux dont seront l'objet leurs forêts ou leurs terres, et les autres, des bienfaits directs ou indirects dont la forêt les comble. En définitive, la technique n'est possible dans le domaine forestier, comme dans beaucoup d'autres, que si le but poursuivi, qu'il soit d'ordre économique ou social, a été compris et accepté par le public. Les relations humaines, ici comme ailleurs, doivent avoir la priorité.

La propagande est donc l'auxiliaire indispensable de la technique. On peut même avancer qu'elle conditionne cette dernière. Les pro-

priétaires forestiers l'ont bien compris, qui, dans maints départements, ont formé des Groupements de Vulgarisation Forestière. L'Office National des Forêts, de son côté, n'hésite pas à sensibiliser les collectivités publiques aux nombreux problèmes posés actuellement par la gestion de leurs forêts, et le public, aux multiples bienfaits des forêts domaniales qu'il lui ouvre de plus en plus.

Il semble cependant que le rôle le plus important de propagande doive incomber aux Directions Départementales de l'Agriculture. Les actions dans ce domaine, menées actuellement par l'Office National des Forêts, l'Association Technique pour la Vulgarisation Forestière, les Groupements de Vulgarisation Forestière et les Sociétés d'Economie Mixte spécialisées dans les aménagements régionaux et participant aux activités forestières, ne devraient qu'être complémentaires de celles des Directions Départementales de l'Agriculture ou ne devraient que renforcer ces dernières actions. La Direction Départementale de l'Agriculture est en effet responsable de l'application de la politique forestière nationale dans le département. En particulier, elle est responsable de l'œuvre de reboisement, grâce surtout au Fonds Forestier National.

Dans le Gard, cette œuvre reste encore très importante. Si l'on veut qu'elle soit menée à bien à une bonne cadence, la propagande est indispensable et doit être de tous les instants.

Ce qui suit n'a d'autre ambition que d'illustrer ce qui vient d'être avancé.

\*

\*\*

Si l'on a établi la nécessité de la propagande, il importe maintenant de se poser la question : comment mener cette dernière ? Le forestier n'a que l'embarras du choix dans l'arsenal des méthodes actuellement pratiquées dans les autres domaines : commercial, industriel, artistique, etc... Il peut, non seulement utiliser les moyens modernes d'expression et de communication que sont la presse, la radio, la télévision, le cinéma, etc..., mais encore, retenir l'attention du public, par d'autres procédés ou en d'autres occasions (expositions), et même, forcer cette attention, en pénétrant dans les milieux les plus écartés et les plus fermés (voiture de propagande).

L'importance des moyens habituels mis en œuvre, sur le plan mondial, dans toutes les branches d'activité, est le signe que l'action psychologique publicitaire est appréciée pour son efficacité. Or, si, bien souvent cette action n'est menée que pour faire naître des besoins dont la satisfaction n'est pas forcément conforme aux exigences de notre nature, à plus forte raison, il y a tout lieu de penser qu'elle ne peut manquer d'être couronnée de succès, quand elle n'a

d'autre but que de faire prendre davantage conscience des bienfaits de l'arbre et de la forêt, biologiquement liés à la nature humaine.

Le succès de la propagande forestière est assuré, si l'on a dans cette opération la foi et la volonté indispensable, et si l'on dispose des quelques moyens financiers nécessaires.

De même que la réclame commerciale se révèle payante en définitive, malgré les investissements propres qu'elle exige, de même les investissements de propagande forestière seront largement compensés par un meilleur comportement du public en faveur de l'extension, la culture, et la protection de la forêt.

\*  
\*\*

Il se trouve que dans le Gard cette propagande est justifiée et indispensable car, non seulement la forêt doit remplir, ici, sur des surfaces importantes, ses trois missions essentielles, comme nous le verrons plus loin : mission de protection, mission de production, mission de récréation, mais encore, les conditions écologiques sont bien souvent défavorables, du fait de l'homme en particulier.

Ses buts fondamentaux sont de convaincre de la nécessité d'accroître le patrimoine forestier et de protéger ce dernier, surtout du feu, triste privilège des départements proches de la Méditerranée.

La propagande est très étroitement liée à la psychologie. Ses méthodes sont fonctions du milieu où elle s'exerce. Si l'on peut concevoir une propagande visuelle ou auditive destinée à l'ensemble des hommes d'une même nation ou même de plusieurs nations, il est possible cependant d'adapter la propagande au caractère propre des habitants d'un département.

Peut-on, à ce sujet, discerner un type moyen particulier de gardois. Nous ne le pensons pas. La population du Gard est très hétérogène quant à ses origines. Faisons une exception cependant, en distinguant parmi les habitants de ce département, le cévenol, car c'est précisément dans les Cévennes Méridionales que l'œuvre de reboisement est la plus vaste. Mais le cévenol, très attaché à sa terre, dur au travail, n'accordant pas, d'emblée, sa confiance, n'est pas insensible, comme les autres, à l'intérêt de l'opération qu'on lui propose, à la conviction qu'il discerne chez son interlocuteur, et aux égards qu'on lui témoigne. Ces caractères ne se retrouvent-ils pas chez la majorité des habitants de nos campagnes. De telle sorte qu'en définitive, la psychologie des habitants du Gard n'est pas singulière et ne justifie pas la préférence d'une méthode à une autre, d'autant plus qu'est constaté, à la belle saison surtout, un afflux toujours croissant de personnes étrangères au département.

Retenons simplement que le temps et la patience, sont ici, peut-être plus qu'ailleurs, des auxiliaires précieux de la propagande.

\*  
\*\*

Sans remonter aux très importants reboisements de protection, dont la réalisation est liée au nom du forestier Georges FABRE, devenus, maintenant, reboisements de production, et même, reboisements à caractère récréatif, nous nous bornerons à considérer les faits constatés depuis 1946, année de création du Fonds Forestier National.

Depuis lors, jusqu'à 1967 compris, les reboisements de production constitués, grâce aux prêts sous forme de travaux exécutés par l'Etat, couvrent une surface de 3.176 hectares. Ils ont été financés par le Fonds Forestier National surtout, et par des crédits d'aménagements régionaux, et ont été réalisés au bénéfice de 31 particuliers, 23 collectivités, 4 Groupements Forestiers, et de l'Etat.

Il faut ajouter à cette surface, celle reboisée par subventions du Fonds Forestier National, estimée, à nos jours à 4 090 hectares.

La cadence moyenne annuelle des reboisements de production, de 1946 à 1967, est donc de 330 hectares, et de 145 hectares en excluant les subventions du Fonds Forestier National.

Les reboisements de protection ont été poursuivis depuis 1946 dans les séries de restauration, en fonction des crédits budgétaires. Ils sont restés limités.

Quant aux reboisements à but premier récréatif, ils sont demeurés, depuis 1946, de peu d'importance, à l'exception de ces deux dernières années, dans la petite zone côtière du département, à la suite des très importants travaux d'aménagement touristique du Littoral Languedocien.

\*  
\*\*

Les artisans de l'œuvre de reboisement dans le Gard sont essentiellement :

- l'Office National des Forêts,
- la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc,
- le Groupement de Vulgarisation Forestière,
- la Direction Départementale de l'Agriculture.

L'Office National des Forêts concentre surtout son action dans les forêts domaniales et les périmètres de restauration, c'est-à-dire, en terrains soumis au régime forestier. Par convention avec la Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Littoral, il procède aux reboisements de masse, à fins récréatives, sur les communes côtières d'Aigues Mortes et du Grau-du-Roi.

La Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc, Société d'Economie Mixte, dont une des principales tâches est de mettre en valeur le département par l'irrigation, possède un Service Forestier qui procède, sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Agriculture, à des études d'aménagement rural, à celle des « districts pilotes » et de projets de travaux financés par le Fonds Forestier National. L'étude d'un district pilote, lequel est généralement de l'importance d'une commune, a essentiellement pour but de dégager un plan d'affectation des terres dans les domaines agricole, pastoral, touristique et forestier, et de susciter, dans la zone forestière, la constitution de Groupements Forestiers. Le financement des reboisements est assuré en grande partie par le Fonds Forestier National, et, pour le reste, par des crédits d'aménagements régionaux. Il s'agit donc, avant tout, de reboisements de production. Mais la Compagnie procède également à des reboisements de protection aux abords de ses ouvrages propres, et même à certaines plantations d'urbanisme sur le Littoral, dans le cadre de l'aménagement de ce dernier.

Le Groupement de Vulgarisation Forestière, de création très récente, est le témoignage du potentiel de reboisement dans le domaine privé gardois. Il concentre son action, pour le moment, dans la propagande et la constitution de Groupements Forestiers, en étroite relation, pour cela, avec la Direction Départementale de l'Agriculture.

Enfin, la Direction Départementale de l'Agriculture joue le rôle de chef d'orchestre en matière de reboisement, coordonne l'action de tous, procède elle-même à des études, veille à l'exécution et assume les responsabilités. Elle reste étrangère, toutefois, à l'action de l'Office National des Forêts et à celle de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc sur leur budget propre ou, pour l'Office, dans le cadre de la convention qui le lie à la Mission Interministérielle pour l'aménagement du Littoral.

\*  
\*\*

La compétence de la Direction Départementale de l'Agriculture s'exerce donc sur les reboisements de production, ceux de protection et ceux à caractère social et touristique.

Ces divers reboisements sont appelés à donner lieu à des travaux sur des surfaces étendues.

Les reboisements de production concernent essentiellement les Cévennes Méridionales, la partie basse du département et la vallée du Rhône.

Dans les Cévennes, on peut estimer à 50 000 hectares au minimum, les terres passibles de reboisement, recouvertes actuellement,

pour la plupart, d'une châtaigneraie sans valeur économique, à l'état de taillis. Il semble que cette région, économiquement pauvre, objet d'un exode rural accentué, doive trouver un regain d'activité et de prospérité dans le tourisme et la forêt.

Il est à considérer toutefois que la suppression totale de la châtaigneraie n'est pas à envisager, ce que certains pourraient croire. Si elle constitue, en effet, une concurrente redoutable dans le jeune âge des résineux introduits, elle devient, par la suite, un auxiliaire précieux, favorisant l'élagage, la croissance en hauteur, retenant et améliorant le sol. Si l'on se permet de faire cette remarque, c'est que justement, elle illustre l'incidence de la psychologie dans notre propos. Le Cévenol tient au châtaignier qui, depuis de nombreuses générations, a été l'arbre nourricier des Cévennes. Il se trouve que le maintien partiel de cette essence est souhaitable dans la sylviculture des forêts résineuses créées ou à créer, et, dans ces conditions, peuvent être conciliés des intérêts à la fois techniques, économiques et sentimentaux. Voilà un point particulier que la propagande ne doit pas négliger.

Quant à la vallée du Rhône, et la partie basse du département, elles peuvent se prêter, par endroit, tout particulièrement à la popu-  
luculture.

Il n'est pas inutile de faire état des inondations catastrophiques qui ravagent périodiquement le département, dues essentiellement aux crues des rivières cévenoles pour souligner l'importance des reboisements de protection dans le Gard. Cinq périmètres de restauration existent déjà, auxquels viendra bientôt s'ajouter le périmètre du Vidourle, petit fleuve, particulièrement redoutable. Des barrages dits « d'écrêtement de crues » sont et seront construits, financés par le Conseil Général et les Ministères de l'Équipement et de l'Agriculture. Il importe que ces ouvrages destinés à contenir, un moment, le flux ravageur, soient complétés par des travaux de reverdissement et de reboisement. C'est à ce travail que s'attache la Direction Départementale de l'Agriculture avec le concours de l'Office National des Forêts et la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc.

Citons, enfin, dans le cadre des reboisements de protection, les besoins importants en peupliers et cyprès, pour la constitution de haies contre le Mistral, dans la partie basse du département et dans la vallée du Rhône, zones de haut rendement agricole, en pleine croissance économique.

Quant aux reboisements à caractère social et touristique, ils deviennent de plus en plus nécessaires. Le département du Gard, connaît à l'heure actuelle, comme tous les départements du Midi, un attrait touristique indéniable, accentué par ses nombreux vestiges et monuments historiques, la présence de la mer, la vallée du Rhône, etc... Cet attrait ne fera que croître car, bientôt, le département

possédera à ses extrémités Nord et Sud, deux pôles d'attraction majeurs en matière de tourisme, résultant, d'une part de l'aménagement touristique du Littoral, d'autre part de la création du Parc National des Cévennes à cheval sur la Lozère et le Gard, inscrite au V<sup>e</sup> Plan.

\*  
\*\*

Les Groupements Forestiers en vue de reboisements de production financés par le Fonds Forestier National, ont tendance à se multiplier et à couvrir chacun, une surface de plus en plus importante. La propriété, dans la zone en puissance de forêts de production, est, en effet, morcellée, et les avantages financiers accordés aux Groupements Forestiers, non négligeables.

La constitution de tels Groupements est cependant laborieuse. Bien des fois, on se heurte à un sentiment d'attachement irraisonné, mais compréhensible, à leurs biens, de beaucoup de propriétaires. Ces derniers ont, par ailleurs, dans certains cas, l'impression d'être l'objet d'une opération quelque peu parente de l'expropriation, en matière de chasse par exemple. Il faut, en effet, rappeler que dans un Groupement Forestier, la propriété des terres apportées au Groupement est transférée à ce dernier. Seul les membres du Groupement reçoivent un nombre de parts proportionnel à l'importance de leur apport. Cet état d'esprit n'a rien de particulièrement local et doit s'observer, probablement, dans tous les départements.

L'adhésion à un Groupement Forestier pourrait être, semble-t-il, grandement facilitée dans le cas où, au Groupement Forestier actuel, serait substitué un Groupement Forestier dit « de gestion », où chaque membre pourrait conserver son droit de propriété sur les terres apportées au Groupement.

Les reboisements à caractère récréatif, le Littoral mis à part, sont relancés à nouveau, quoique sur une petite échelle pour débiter, grâce à l'aide, en 1968, du Conseil Général du Gard. Une pépinière départementale gérée par la Direction Départementale de l'Agriculture, est, en effet, créée dès cette année, à seule fin de délivrer essentiellement à des collectivités publiques, des plants d'essences typiquement méditerranéennes, dont la liste est complémentaire de celle des essences de production préconisées par le Fonds Forestier National.

\*  
\*\*

Tout ce qui précède met en relief l'importance du champ d'action de la propagande et la nécessité de cette dernière.

Un aspect non négligeable d'une propagande indirecte, est faite par les reboisements eux-mêmes, effectués depuis la création du

Fonds Forestier National, et surtout, depuis la constitution des premiers Groupements Forestiers. Nul n'ignore que le paysan, et les hommes en général, aiment de toucher du doigt pour croire et être convaincus. De telle sorte que l'on voit se dessiner une tendance vers l'extension des reboisements à partir des reboisements déjà en place, et les Groupements Forestiers constitués font ou feront bientôt l'objet de tranches successives de travaux, fonctions des nouveaux venus aux Groupements.

Ceci précisé, nous pensons que la propagande qui nous intéresse ici, celle qui est destinée à toucher le plus grand nombre, doit faire essentiellement appel à l'image, en couleurs de préférence (expositions, cinéma, télévision, affiches, timbres, etc...), ce qui paraît être l'un des moyens les plus efficaces pour appeler et retenir l'attention et permettre le souvenir. Cette propagande peut être orale indirecte, en utilisant un procédé moderne d'expression permettant de toucher à distance un public très large, ou orale directe, en présence même de l'interlocuteur ou du public, et écrite. Ces deux dernières formes ne sont pas d'une portée bien grande, car, dans un cas, l'auditoire est toujours nécessairement limité et, dans l'autre cas, sauf s'il s'agit de textes très courts, rares sont ceux qui se donnent la peine de lire.

C'est ainsi que la Direction Départementale de l'Agriculture du Gard, outre les conférences dans les Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices qu'elle assure d'une façon régulière, a été autorisée en 1968, à réaliser un court métrage en couleurs sur le reboisement dans le Gard, et participe, depuis 1967, grâce à l'aide financière de la Direction des Forêts, à la Foire Exposition de Nîmes, laquelle ouvre ses portes fin mai et dure une dizaine de jours.

« L'Homme et la Forêt », tel était le thème du stand tenu en 1967, en collaboration avec l'Office National des Forêts. Les multiples bienfaits de la forêt d'une part, les méfaits dus à l'homme d'autre part, étaient mis en évidence dans ce stand, par l'image ou l'objet lui-même, végétal et même animal, vivant ou non. Le Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, la Fédération Départementale des Chasseurs, la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture, la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc et plusieurs organismes professionnels privés locaux, contribuèrent au succès de cette manifestation. Un pointage permet de dire que ce stand a été fréquenté par 30 000 personnes environ qui se sont très vivement intéressées à tous les objets exposés, ceux de l'Office National des Forêts comme ceux de la Direction Départementale de l'Agriculture. Très nombreuses furent les personnes qui, sur leur demande, purent emporter un plant de cèdre en godet. Des affiches, tracts divers et autres objets imprimés, tous en couleurs, étaient mis à la disposition du public. Il s'agissait notamment, en ce qui concerne plus particulièrement le reboisement :

— d'une affiche, format 35 × 45, adressée par ailleurs, avec d'autres documents, à de nombreux Maires du département avec prière de remettre quelques exemplaires à l'instituteur et à l'institutrice;

— d'un tract faisant connaître les multiples bienfaits de la forêt et faisant appel à la nécessité impérieuse de la protection de cette dernière, surtout contre le feu;

— d'un triptyque, adapté au département, résumant les différentes formes d'aide aux particuliers pour procéder à des reboisements (production, protection, récréation);

— d'une vignette semi-autocollante destinée à être apposée sur les vitres des véhicules automobiles.

On trouvera encartée dans cet article, une reproduction de l'affiche, du tract et de la vignette.

Le succès de cette manifestation fut officialisé par un diplôme hors concours décerné à la Direction Départementale de l'Agriculture du Gard, Service de l'Aménagement Forestier, et à l'Office National des Forêts, par le Président de la Foire.

Un stand sera également ouvert par la Direction Départementale de l'Agriculture, à la Foire Exposition de Nîmes, en 1968. Consacré à « La Forêt, Richesse de toujours », il servira de base à une propagande en faveur du reboisement dans le département.

Pour varier les procédés de propagande, tout en étant fidèle à l'image, a été éditée cette année un timbre forestier présenté en carnets de 12 timbres chacun. Il sera adressé aux personnalités et Maires du département et remis aux visiteurs manifestant un certain intérêt.

Le timbre est, apparemment, un procédé de propagande supérieur aux affiches, tracts, prospectus divers. Il n'est pas en effet jeté comme le sont bien souvent prospectus et tracts, après une lecture plus ou moins attentive. Il est même gardé soigneusement, et généralement utilisé, le champ de la propagande pouvant prendre alors une importance insoupçonnée.

La reproduction du timbre en question figure sur l'une des planches de cet article.

\*

\*\*

Bien que leurs résultats ne soient pas forcément à court terme, de telles manifestations paraissent devoir, désormais, s'imposer, pour que les actions forestières dans le département soient suivies de réalisations, sans trop tarder. Elles se révèlent déjà efficaces, car est enregistré un sensible accroissement des demandes de reboisement.

Déjà en 1968, les projets définitifs de prêts sous forme de travaux exécutés par l'Etat, présentés au titre du Fonds Forestier National seul, ou au titre du Fonds Forestier National et du chapitre budgétaire consacré aux aménagements régionaux, portent sur une surface totale de 553 hectares.

Les projets actuellement en instance laissent prévoir une surface supérieure pour 1969, et un accroissement très sensible de cette dernière pour les années ultérieures.

Il est donc possible de conclure que les investissements de propagande de la Direction des Forêts sont, en fin de compte, bénéfiques, non seulement parce que la cadence des reboisements s'accroît, mais aussi parce qu'il est permis d'espérer une meilleure prise de conscience du public pour le respect et la sauvegarde d'un bien précieux.

L'action de propagande entreprise dans le département du Gard n'est qu'un modeste témoignage des résultats que l'on peut en attendre.

\*  
\*\*

Pour terminer, nous pensons qu'il peut nous être permis, comme à certains dans d'autres domaines, de faire, dans celui de la propagande forestière, quelques essais de prospective.

On est en droit de penser que la propagande forestière prendra de plus en plus d'importance, puisque la forêt constitue un bien d'une nécessité vitale qu'il faut accroître, entretenir et protéger. Ses formes seront très diverses et originales. Les forestiers, où qu'ils soient appelés à servir, ne sont désormais plus repliés sur eux-mêmes. Ils sont dans le siècle, et doivent en adopter ses méthodes.

Dans d'autres domaines que le forestier, le concours technique et financier de l'Etat en faveur de collectivités et du public en général, peut, semble-t-il, se passer de publicité, car il ne peut manquer d'être fait appel à ce concours, qui concerne des réalisations correspondant à des besoins immédiats, dont l'utilité n'est pas contestée. Nombreux sont les demandeurs. Il en est différemment en matière forestière, car, dans ce cas, l'échéance des bienfaits attendus étant, par nature, plus ou moins lointaine et, de plus, l'intérêt général étant en jeu, la propagande paraît indispensable.

Nous pensons que cette dernière doit se faire sur le plan national : timbre postal forestier, véhicule itinérant, prévention en matière d'incendie, etc..., et sur le plan départemental, plus particulièrement à l'initiative de la Direction Départementale de l'Agriculture.

Il ne nous est pas interdit de penser que, dans un avenir relativement proche, les terres à vocation forestière de notre pays seront à même de remplir pleinement leur rôle, et que le public, conscient

des bienfaits multiples de cette richesse naturelle qu'est la forêt, contribuera spontanément à protéger cette « Poule aux œufs d'or » des multiples dangers qui ne cesseront jamais de la menacer et, plus généralement, apportera son concours aux techniciens de la forêt, concours sans lequel, l'action de ces derniers risque de demeurer incomplète.

---

Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté  
recrute un agent, niveau technicien supérieur forestier  
ou Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts

Age maximum 30 ans

Adresser les offres

au Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté  
2, rue des Jardins, 25 - BESANÇON

---